

Rôle des ressources dans les reconfigurations géopolitiques du Niger de 1968 à 2025

Hamadou ISSAKA

*Chercheur à l'Institut de Recherches en Sciences Humaines
Université Abdou Moumouni de Niamey / Niger*

Résumé

Des décennies d'exploitation des ressources comme l'uranium, n'ont pas amélioré les conditions de vie des populations surtout celles de la ville minière d'Arlit. L'objet de cette contribution est d'analyser les changements dans les relations entre les nouvelles autorités militaires et les anciens partenaires. La méthodologie consiste à mobiliser les données secondaires appuyées par des entretiens avec des représentants d'organisations non gouvernementales et d'associations de la société civile, à travers une enquête réalisée à Arlit en septembre 2025. Il ressort de l'analyse que le régime militaire au pouvoir depuis juillet 2023 est perçu comme une opportunité pour mettre fin à des pratiques néocoloniales sur les ressources naturelles. La remise en cause de certaines conventions relatives à l'exploitation des ressources minières et pétrolières participe de l'élan souverainiste qui galvanise une population en proie à des difficultés multiples.

Mots clés: Ressources, partenariat stratégique, géopolitique, souveraineté, Niger

Abstract

Decades of mining resources such as uranium have not improved living conditions for local communities, particularly those in the town of Arlit. The aim of this paper is to analyse changes in relations between the new military authorities and former partners. The methodology involves using secondary data supplemented by interviews with representatives of non-governmental organisations and civil society associations, based on a survey conducted in Arlit in September 2025. The analysis suggests that the military regime, which has been in power since July 2023, is seen as an opportunity to put an end to neo-colonial practices regarding natural resources. The questioning of certain agreements relating to the exploitation of mineral and oil resources is part of the sovereignist momentum that is galvanising a population beset by multiple difficulties.

Keywords: Resources, strategic partnership, geopolitics, sovereignty, Niger

1. Introduction

L'affirmation de la souveraineté est un impératif pour tout Etat car il y va de sa crédibilité. La souveraineté implique le pouvoir suprême d'un Etat basé sur le principe de l'exclusivité de la compétence normative et opérationnelle. Elle s'exerce sur un territoire national aux limites géographiques circonscrites et reconnues. La souveraineté se mesure par le contrôle d'une population qui tient pour sacrés les attributs de la patrie dont elle est partie intégrante (Diallo et al., 2024 : 2 7). Jouir pleinement des attributs de la souveraineté est un défi pour les pays francophones d'Afrique car le processus de décolonisation a été louvoyé par la France (Maïga, Singaré, 2018 : 62). Elle s'est attribuée des prérogatives et avantages léonins au point de ne concéder véritablement aucun attribut de souveraineté aux pays de son empire colonial d'où le concept de néocolonialisme (Boukari-Yabara&Deltombe, 2023 : 760) ou encore de françafrique (Collombat, 2023 : 769, Borell, 2023 : 10). Les tentatives d'affirmation de souveraineté par les dirigeants des nouveaux Etats dits indépendants ont été anéanties souvent de façon brutale (Idrissa (sous dir.), 2008 : 5). Le Niger jouie d'une position géographique stratégique (à mi-chemin entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara) et de ressources minières et pétrolières qui en font un pays convoité par les grandes et moyennes puissances mondiales en quête d'influence. Le nouveau contexte politique marqué par l'arrivée au pouvoir en juillet 2023 d'un régime militaire aux idées souverainistes a créé des tensions entre le Niger et des pays autrefois considérés comme des partenaires stratégiques. De cette tension émerge le poids de certains partenaires naguère peu visibles.

L'objet de cet article est d'analyser les enjeux de l'exploitation des ressources au Niger. Le désaccord entre le Niger et la France dans les modalités d'exploitation de l'uranium n'est pas un fait nouveau. Cependant, l'ampleur du désaccord profond

actuel est inédit. L'affirmation de la souveraineté sur les ressources après 63 ans d'"indépendance" remet en cause l'ordre établi par la France et influence inéluctablement la géopolitique régionale et internationale. Comme le souligne Granvaud (2023 : 748),

Les indépendances n'ont été concédées qu'en échange d'accords de coopération dans des domaines très variés et notamment celui de la défense [...]. Les annexes de ces derniers contiennent des clauses à caractère économique relatives à l'« approvisionnement préférentiel » sur les « matières premières et produits classés stratégiques » dont les pays africains doivent réserver « par priorité [la] vente à la République française. Il n'y a donc nulle souveraineté en la matière.

Après une présentation des ressources minières et pétrolières, cette contribution aborde la reconfiguration de la gestion des ressources et finit par le renforcement des partenariats mondiaux à travers lequel le Niger essaie de tirer meilleur profit de l'exploitation de ses ressources.

2. Matériels et méthode

Les matériels mobilisés sont des Dictaphones, appareils photonumériques, fiches d'enquête (questionnaires-ménage et guides d'entretien).

La méthodologie repose sur l'exploitation des données primaires renforcée par des entretiens réalisés en mai 2024 avec une dizaine de structures de la société civile d'Arlit. Ensuite, une enquête mixte réalisée dans le cadre d'un audit socioéconomique des activités uranifères a été menée en septembre 2025 à Arlit, la ville minière où est exploitée l'uranium. L'enquête qualitative (à travers des focus groups) a concerné les travailleurs et anciens

travailleurs de la Société des Mines de l'Air (SOMAÏR, nationalisée en juin 2025), des anciens travailleurs de la Compagnie minière d'Akouta (COMINAK) société fermée en mars 2021 pour "épuisement" du gisement, les groupements des producteurs et des associations de la société civile. L'enquête quantitative de 2025, basée sur la démarche paysagère, a été réalisée dans 8 quartiers d'Arlit (Tchingalen Carré SNTN, Boukoki1, Boukoki 2, Tamesna, Boukoki Nord, Akokan Carré C (Médina), Cité Somair) et a concerné 100 ménages.

3. Résultats et discussion

Le potentiel minier et pétrolié nigérien fait l'objet de nombreuses convoitises et cela ne date pas d'aujourd'hui. Ce qui a évolué c'est le poids politique de la France sur les décisions souveraines du Niger.

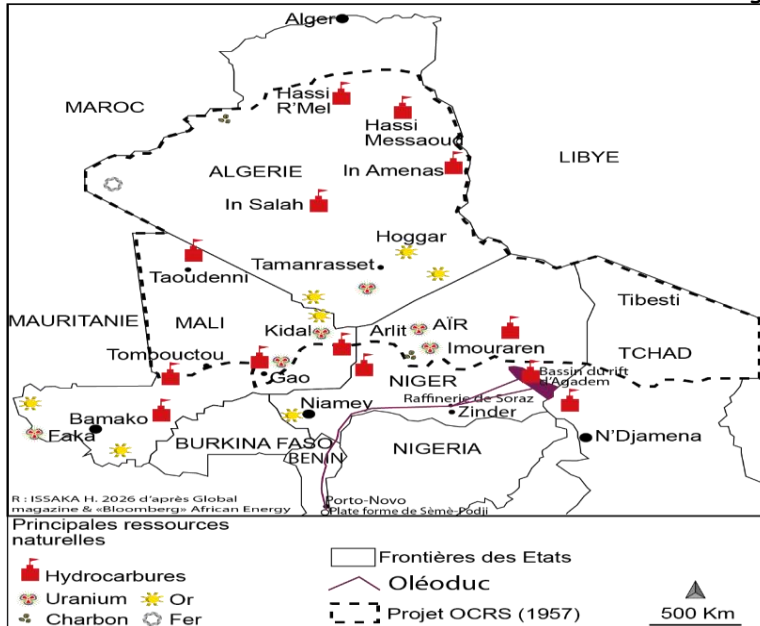
3.1. Des ressources convoitées

Le Niger fait partie d'un ensemble de territoires aux ressources reconnues et convoitées pendant la colonisation française (carte1). A cause de celles-ci, la France, convaincue de l'irréversibilité du processus d'indépendance de ses colonies, avait voulu, dès 1957, créer un Etat saharien sous l'appellation de Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS). Autrement dit, le néocolonialisme se préparait bien avant la fin officielle de la colonisation française (Borell, 2023 : 757). Ce projet a échoué grâce à la détermination des gouvernements de l'autonomie interne des territoires du Soudan français, du Niger, etc. (Maïga et Singaré, 2018 : 62).

Peu avant l'accession du pays à l'indépendance, les recherches effectuées par le gouvernement français ont montré des indices probants de la présence d'importantes ressources minières voire pétrolières sur le territoire nigérien. « L'un des piliers de la domination française repose sur l'exploitation de nos

peuples et de nos richesses, sur l'oppression dans tous les domaines », Touré, 1966, p.26. Comme les autres pays devenus indépendants, les autorités nigériennes de l'après indépendance se sont alliées à la France en vue d'exploiter les richesses.

Carte n°1 : Les richesses au sein de l'OCRS et oléoducs au Niger



3.1.1 Le potentiel minier

Le Niger dispose d'un potentiel important en ressources minières (tableau n°1). Sur le plan géologique, une grande partie du pays est occupée par deux bassins sédimentaires : « le bassin des Iullemeden à l'ouest et celui du lac Tchad à l'est. Les réserves minières sont réparties sur près de 90% du territoire national, estimées à plus de 327 000 tonnes d'uranium ; 69 millions de tonnes de charbon ; 2 milliards de tonnes de fer ; 1 254 millions de tonnes de phosphates (ITIE Niger, 2021 : 57). Le Niger a donc un potentiel énorme et ne peut que susciter des intérêts aussi bien

géostratégiques que géopolitiques eu égard à l'intérêt croissant pour ces ressources minières.

Tableau n°1 : Inventaire des réserves et ressources minérales connues

Substances	Réserves	Province métallogénique	Région
Uranium	327 000 T U ₃ O ₈	Bassin de Tim Mersoï	Agadez
Or	21 tonnes	Liptako-Aïr-Sud Maradi	Tillabéri, Agadez, Maradi
Charbon	69 000 000 T	Bassin Iullemenden	Tahoua, Agadez
Argent	Non évaluées	Liptako, Aïr	Tillabéri, Agadez
Fer	2 milliards de T	Bassin Iullemenden	Tillabéri, Tahoua, Dosso
Vanadium	49 000 t (V ₂ O ₅)	Aïr	Agadez
Cuivre	Non évaluées	Liptako, Damagaram, Mounio, Maradi, Bassin Iullemenden, Aïr	Tillabéri, Zinder, Maradi, Agadez
Manganèse	Non évaluées	Liptako	Tillabéri
Platine	Non évaluées	Liptako, Aïr	Tillabéri, Agadez
Lithium	350 000 tonnes	Liptako	Tillabéri
Nickel	200 000 tonnes	Liptako	Tillabéri
Titane	8 000 000 tonnes	Liptako, Aïr	Tillabéri, Agadez
Terres rares	Non évaluées	Liptako, Aïr	Tillabéri, Agadez
Etain	Non évaluées	Aïr, Damagaram, Mounio	Agadez, Zinder
Gypse	480 000 tonnes	Bassin Iullemenden	Tahoua
Phosphate	1,254 milliard T	Liptako, Iullemenden	Tillabéri, Tahoua
Sel	25 millions T	Bassin de Tim, Mersoï, Kawar, Manga, Fogha	Agadez, Diffa, Dosso
Calcaire	50 millions T	Bassin Iullemenden	Tahoua

Source : Rapport ITIE Niger 2021 : 57

3.1.2 Le potentiel pétrolier

L'état de recherche menée par diverses compagnies d'exploration pétrolière a permis de certifier l'existence d'une zone (Grande AEE Agadem) et 44 blocs pétroliers repartis entre les deux (02)

principaux bassins : oriental et occidental. Le premier bassin s'étend aussi sur les territoires de l'Algérie, du Mali, du Bénin et du Nigeria, tandis que le second s'étend sur le Tchad et le Nigeria », ministère des mines, 2013. Dès la fin des années 1960, l'exploitation de ces richesses a été un point d'achoppement entre les autorités nigériennes pressées de disposer de ressources pour rendre viable leur Etat et les autorités françaises dont l'agenda est guidé par des considérations commerciales voire politiques (Baudin, 1987 : 102).

Le Niger compte beaucoup sur les activités extractives qui sont essentielles pour son économie. Une étude menée par l'Initiative pour la Transparence des Industries extractives (2024) indique que « la contribution du secteur minier représente respectivement 2,5 % du PIB et 29 % des revenus d'exportation du pays en 2020 ». Les travaux de recherche menés par la direction de la géologie du ministère des mines ont mis en évidence des gîtes prometteurs présentés dans le tableau n°2. Le potentiel nigérien en ressources minières est riche et varié. Des dizaines de gisements miniers et près de 300 indices de substances minérales ont été répertoriés dans le sous-sol nigérien à la fin des années 2000.

Tableau n°2 : Blocs pétroliers sous licence

N°	Bloc	Superficie (km ²)	Opérateur	Licence
1	AGADEM	2 961	CNPCNP	Production
2	KAFRA	11 632	SIPEXC	Exploration
3	BILMA	20 864	CNPCIN	Exploration
4	R1	3 993	SAVANNAH	Exploration
5	R2	4 416	SAVANNAH	Exploration
6	R3	2 261	SAVANNAH	Exploration
7	R4	2 986	SAVANNAH	Exploration
8	R5	2 697	SONIDEP	Exploration
9	R6	4 487	SONIDEP	Exploration
10	R7	3 731	SONIDEP	Exploration

Source : Sahel Mag n°001, juillet 2024 : 12.

Des 45 blocs existants, un (01) a fait l'objet d'exploitation : il s'agit du permis d'Agadem détenu par la société chinoise CNODC, via sa filiale CNPCNP (ROTAB, 2014). Sur ces 45 blocs, 10 sont sous licence (tableaux n°2) et 35 libres d'après une cartographie faite par le ministère du pétrole. Le tableau n°2 sur les blocs pétroliers montre un changement en cours dans la politique d'exploitation des ressources pétrolières. La France qui, jusqu'en 2023, était le principal « partenaire stratégique » ne semble plus être un acteur majeur notamment dans le domaine pétrolier nigérien. Cela est valable pour les autres ressources conduisant les autorités à reconfigurer la gestion des ressources.

3.2. Reconfigurer la gestion des ressources

La brouille entre les autorités nigériennes de la Refondation et des partenaires qui interviennent dans l'exploitation des ressources ne concerne pas que la France même si c'est ce désaccord qui fait l'objet de beaucoup de commentaires. En effet, si la nationalisation de la SOMAÏR est intervenue en juin 2025, le 8 août 2025, la Société des mines du Liptako1 (SML SA) détenue en grande partie par l'Australie a été nationalisée pour manquement graves du groupe australien McKinel Resources Limited. Cette affirmation de la souveraineté sur les ressources se poursuit. C'est ainsi que le gouvernement nigérien a résilié en mars 2026 des conventions d'établissement de trois sociétés d'affinage d'or : compagnie des mines du Niger (COMINI SARL), Afrior SA et Ecomine SA. Le domaine pétrolier est aussi concerné. La demande de prolongation des permis pétroliers de la Britannique Savannah Energy a été rejetée². Avec la Chine devenue le principal partenaire dans le domaine pétrolier, la relation s'est beaucoup dégradée. D'abord, l'hôtel Soluxe de Niamey a vu son autorisation d'exploitation retirée le 13 mars 2025 « pour des pratiques discriminatoires et

¹ <https://anp.ne/le-niger-nationalise-la-societe-dexploration-et-de-production-dor-sml-sa/>

² <https://www.financialafrik.com/2026/03/06/le-niger-resilie-les-conventions-de-trois-societes-auriferes-et-rejette-les-permis-petroliers-de-savannah-energy/>

interdiction abusive à d'autres nationalités ainsi que la réalisation de travaux d'extension sans aviser le Ministère du tourisme et une déclaration erronée de la taxe du fonds de développement du tourisme³». Ensuite, le Niger a intimé à trois dirigeants d'entreprises chinoises de quitter le pays. Il s'agit de Soraz (qui exploite la raffinerie de Zinder), CNPC (assurant l'extraction du pétrole brut) et Wapco qui gère l'oléoduc pour exporter le pétrole vers le port de Sèmè-Podji au Bénin. Contrairement à la France où les différends sont portés devant les tribunaux, avec la Chine c'est la voie diplomatique qui est privilégiée pour le règlement.

Pour répondre à l'urgence et face aux défis liés par l'embargo imposé au Niger par des organisations régionales et internationales, le gouvernement a élaboré un Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP) dont l'objectif

« est d'imprimer une nouvelle vision de développement endogène du pays. De façon spécifique, il s'agira de proposer des actions pertinentes pour surmonter les effets des sanctions imposées sur l'activité économique et les situations sociale et sécuritaire, restaurer la bonne gouvernance et renforcer la cohésion sociale ». République du Niger, 2024 : 6.

Il est attendu dans la mise en œuvre de ce programme des changements majeurs allant dans le sens de l'affirmation de la souveraineté sur les ressources et une bonne gestion de ces dernières. Pour la mise en œuvre de ce PRSP, des actions ont commencé par une révision exhaustive des contrats et permis d'exploitation à travers des audits, annulations et renégociations des permis non conformes ou défavorables aux intérêts du Niger.

³ <https://anp.ne/niger-lautorisation-dexploitation-de-lhotel-soluxe-de-niamey-definitivement-retiree/>

Beaucoup d'acteurs de la société civile œuvrent pour un changement dans la gestion des affaires publiques. Ils estiment incompréhensible la soumission des autorités nationales aux injonctions d'autres autorités, une pratique qui compromet les intérêts nationaux. Des acteurs comme Ali Idrissa du ROTAB, Maïkoul Zodi, Halidou Mounkaila, Moudi Moussa de Tournons la Page, etc. ont gardé prison car ils dénoncent la complicité des anciennes autorités (2011-2023) dans le bradage des ressources nationales. La relation avec certaines puissances « est une relation de duperie qui n'est basée sur aucun intérêt pour le Niger » affirme un Responsable de l'ONG Tournons la Page Niger (TLP), lors d'un entretien qu'il nous a accordé à leur siège à Niamey en avril 2024. Dans la situation conflictuelle que traverse le Niger, le chargé de la communication du Front Patriotique pour la Souveraineté⁴ estime que « la situation est favorable pour le Niger mais le gouvernement doit rester cohérent dans ses choix stratégiques et l'identification cohérente de ses alliés ». Entretien avril 2024 au siège de l'association. Dans la même veine, le coordonnateur de l'ONG Organisation pour le Développement Durable et la Citoyenneté (ODDC) dit que « les relations colonisateurs et colonisés doivent définitivement s'arrêter », entretien, avril 2024. La préoccupation des acteurs de la société civile sur l'affirmation de la souveraineté sur les ressources à travers une diversification du partenariat et une meilleure gestion des ressources au profit du peuple trouve un écho favorable chez les nouvelles autorités militaires. Dans un message à la nation le président Tiani affirme qu'« aucun Etat, aucune organisation inter étatique ne nous dictera la conduite à tenir, ni son agenda en matière de partenariat stratégique ou diplomatique⁵ ». Cette nouvelle orientation a été clairement exprimée par M. Bakary Yaou

⁴ Le FPS est un regroupement de plusieurs associations qui œuvre pour la bonne gouvernance et la défense de la souveraineté.

⁵ Le Sahel du 29 juillet, p.5

Sangaré⁶ (ministre des affaires étrangères) à la tribune des Nations Unies lors de la 79^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Générale :

« Pour accompagner cette transformation, notamment dans le secteur minier et pétrolier, mon pays est disposé à conclure des partenariats avec les investisseurs étrangers sur la base du principe gagnant-gagnant et du respect de la dignité de nos populations jusque-là laissées pour compte ».

Le régime militaire affirme vouloir diversifier le partenariat et bien gérer les ressources. C'est pourquoi, les acteurs de la société doivent veiller à ce qu'il en soit ainsi. En rompant les accords léonins, le régime de Tiani imprime une nouvelle marche dans l'exploitation des ressources. Les recettes pétrolières ont triplé entre 2020 et 2024 passant de 64,1 milliards à 224 milliards. En 2025, ces recettes ont atteint 453,8 milliards. Parallèlement, les prix des hydrocarbures à la pompe ont connu une baisse respective de 41 F et 50 F par litre pour le super 91 et le gasoil. Les volumes moyens de production de pétrole qui n'étaient que de 20 000 barils/jour du fait de la faible capacité de la SORAZ doivent atteindre 110 000 barils par jour au cours de l'année 2024 avec la mise en service du pipeline export Niger-Bénin pour le transport par canalisation sur une distance de 1 275 km (Koulélé (Diffa, Niger) à Semé au Bénin). République du Niger, 2024 : 45. A ce niveau, le différend d'une part avec le Benin et d'autre part avec la Chine, bloque l'atteinte des objectifs. Le pipeline n'aurait transporté que la moitié des barils prévus en 2025, selon Jeune Afrique⁷.

⁶ Déclaration de M. Bakary Yaou Sangaré à l'ONU, reprise dans le journal privé nigérien Le Nouveau Républicain n°543 du 3 octobre 2024 pp.2-3.

⁷ <https://www.jeuneafrique.com/175999/politique/loleoduc-entre-le-niger-et-le-benin-victime-de-la-bataille-diplomatique-entre-talon-et-tiani/>

« Dans le cadre de la recherche géologique et minière, d'importants travaux ont été réalisés et ont fait passer le taux de couverture nationale en cartographie géologique à 1/200 000^{ème} de 12,9% en 2021 à 16,7% au premier semestre 2023. Quant au taux de couverture en levé géophysique, il est resté stable à 20% ». République du Niger, 2024 : 47.

C'est dire que le pays dispose d'un fort potentiel en ressources qu'il convient d'exploiter au bénéfice de l'ensemble de la population. Les réserves d'uranium (500 000 tonnes dans la région d'Agadez) et d'or (dans le Liptako-Gourma) dont une petite portion est exploitée industriellement par la Société des Mines du Liptako (SML) attestent de l'évidence des ressources.

Dans cette nouvelle orientation, les autorités ont le soutien ferme de plusieurs organisations de la société civile qui se mobilisent pour que la souveraineté tant prônée soit une réalité. A cette fin, ces organisations appuient les autorités à travers des actions citoyennes.

« Nous sensibilisons d'abord nos concitoyens, nous renforçons les capacités de nos populations, nous encourageons et aussi nous interpelons les consciences là où il faut pour améliorer la gouvernance surtout dans les industries extractives. Bref, nous accompagnons l'Etat dans ses actions salvatrices »,

explique un responsable du ROTAB Niger (entretien avec nous en avril 2024).

Les populations locales expriment leur mécontentement par rapport à l'exploitation de l'uranium par exemple à Arlit. Les résultats de l'enquête que nous avons menée en septembre 2025 montrent que 66% des 100 ménages interrogés affirment ne pas tirer profit de l'exploitation de l'uranium par rapport aux conséquences encourues. Ils sont 87% des enquêtés à accuser les

anciennes autorités politiques nationales de ne pas agir dans le sens de défendre leurs droits. Même les associations de la Société civile ne sont pas épargnées de la critique. Seuls 24% des personnes interrogées expriment une satisfaction par rapport aux associations dans la défense de leurs droits. La perception générale des personnes interrogées est que l'exploitation de l'uranium à Arlit est plus un échec (73% des enquêtés) qu'une réussite (27%). Au niveau des autorités régionales, le constat est le même. Par rapport à la responsabilité sociale et sociétale des sociétés minières, beaucoup reste à faire. Un recul s'observe par rapport à certaines prestations envers les populations. Dans le domaine de la santé, la SOMAÏR auparavant prenait tout en charge mais la donne a changé bien avant la nationalisation.

Pour les « milliards » que les sociétés prétendent avoir investi, le résultat n'est pas visible sur le terrain. De son côté, l'Etat du Niger ne facilite pas la mise en œuvre des projets au niveau local. Les fonds sont bloqués à la trésorerie régionale. Propos d'un responsable administratif d'Arlit, 15 novembre 2024.

Eu égard à l'insatisfaction exprimée depuis des années aussi bien par les dirigeants que par les populations locales par rapport à l'exploitation des ressources, le régime du Général Tiani ne s'est pas contenté des déclarations. Il a dénoncé les accords de défense qui sont l'une des sources du déséquilibre constaté dans le profit tiré de l'exploitation.

« A mesure que s'intensifiaient les débats concernant la souveraineté sur les ressources naturelles, [] Bongo et Diori⁸ se mirent à contester les accords de défense signés dans l'effervescence de la colonisation. Après une décennie d'indépendance, le filet de

⁸ Les présidents du Gabon et du Niger étaient dès les années 1970 mécontents de leur partenaire français par rapport au dividende tiré de l'exploitation de l'uranium.

sécurité qu'assuraient ces accords était ressenti comme une prison », Hecht, 2016 : 133.

La contestation du partenariat n'est donc pas nouvelle. C'est la dénonciation des accords léonins qui constitue une avancée dans les relations entre le Niger et la France. Le régime de Tiani a nationalisé⁹ la Société des Mines de l'Air (SOMAIR) détenue à 63,4% par ORANO et 33,6% par la SOPAMINE (Etat du Niger). Dans le communiqué rendu public le 19 juin 2025, le gouvernement accuse ORANO de plusieurs actes « irresponsables » et montre le déséquilibre dans la répartition des gains malgré la répartition des parts :

«De 1971, date de démarrage des activités à 2024, la production cumulée de cette mine d'uranium est de 81 861 TU. La production commercialisée est de 80 518 TU réparties comme suit : Orano a enlevé 86,3% de la production totale commercialisée ; SOPAMIN [interface de l'Etat du Niger, ndlr] a commercialisé 9,2% de la production totale commercialisée», le reste est vendu marché spot, Boulama, 2025.

En outre, dans le souci de rentabiliser la production en créant des chaînes de valeur, un projet de construction d'un complexe pétrochimique est en cours à Dosso. Le Niger veut tirer les leçons des sociétés minières pour mieux rentabiliser la production en allant au-delà de ce qui se fait à la raffinerie Soraz à Zinder. Le bras de fer qui oppose l'Etat du Niger à beaucoup de partenaires témoigne de la compromission des intérêts du pays par des anciens dirigeants plus intéressés par quelques subsides que par les vraies retombées des ressources pour l'économie nationale. Les décisions prises à travers la nationalisation de certaines entreprises et la

⁹ <https://anp.ne/mines-le-niger-nationalise-la-somair-suite-aux-actes-irresponsables-de-l'actionnaire-majoritaire-le-francais-orano/>

dénonciation des accords léonins peuvent constituer des leviers sur lesquels peut s'appuyer l'Etat pour améliorer les conditions de vie des populations. A l'aune de la capacité des dirigeants et du peuple nigérien à tirer profit de la géopolitique internationale se mesure leur résilience et l'affirmation de leur souveraineté d'où le renforcement des partenariats.

Le Niger a été spolié par la multinationale française qui a mis en place des mécanismes qui lui ont permis d'aboutir à ses fins dont un « régime fiscal accommodant » dénoncé par le Fonds Monétaire International (FMI), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Union Européenne (UE). Le Rotab et Oxfam ont dénoncé le fait que « les deux filiales d'Areva au Niger, la Somair et la Cominak, bénéficient en effet de nombreux avantages fiscaux : exemptions sur les droits de douane, exonérations de TVA ou encore une exonération sur les taxes sur les carburants, qu'elles utilisent pourtant en grande quantité. Une « provision pour reconstitution de gisement » leur permet également de mettre de côté 20% de leurs bénéfices, qui échappent ainsi à l'impôt sur les sociétés ».

Le PNUD a vivement critiqué le Niger en recommandant « la rationalisation des exonérations fiscales dont l'ampleur excessive conduit à une véritable atrophie de la matière imposable ». Pour appuyer cette anomalie, le FMI souligne que les « exonérations fiscales représentaient 216 milliards de F CFA en 2013 ». L'UE est allée plus loin en conditionnant

« le versement par l'Europe au Niger d'une prime de 2 millions d'euros à la suppression d'une exonération d'impôt sur les bénéfices des sociétés et la suppression de la disposition portant déductibilité des provisions pour diversification de l'impôt sur les sociétés minières ».

En dehors de la fiscalité accommodante pour Orano, il y avait la convention fiscale de non-double imposition signée en 1965 dont les entreprises françaises ont longtemps bénéficié au Niger avant leur dénonciation en décembre 2023 par le Niger. Dans le manque à gagner dans l'exploitation de l'uranium pour le budget national et l'économie locale, les premiers responsables sont des autorités nigériennes particulièrement celles de 2011 à 2023. Le mandat du président Issoufou, ancien cadre d'Areva, a été une opportunité pour la multinationale française pour spolier le Niger. Dès lors la remise en cause des facilités accordées par ces régimes est une condition pour espérer tirer profit de l'exploitation des ressources.

3.3. Renforcement des partenariats mondiaux

En vertu des accords de défense signés le 24 avril 1961 à Paris, la France s'accorde, entre autres, un droit de préemption sur les ressources de ses anciennes colonies (Koulibaly, 2005 : 129). Or la mise en œuvre de ces accords a été désastreuse pour le Niger. A titre d'exemple, la France est l'un des leaders mondiaux du nucléaire civile et des chemins de fer. Depuis 50 ans qu'elle exploite l'uranium du Niger, elle n'a quasiment rien fait pour que le Niger ait accès à l'énergie. Or, la corrélation entre énergie bon marché et développement est bien établie. De même, pour le chemin de fer, le Niger est l'un des rares territoires colonisés par la France à n'avoir pas bénéficié de cette infrastructure pendant la colonisation, le territoire n'étant pas considéré comme rentable. Pour le transport de l'uranate, c'est la route qui est utilisée pour son acheminement au port de Cotonou au Bénin. Or, le chemin de fer est considéré comme un moyen de transport plus avantageux que les routes bitumées dont d'ailleurs l'état de dégradation suscite l'indignation des usagers.

3.3.1 Vers une revitalisation des partenariats jusque-là peu visibles

La recherche des partenaires se fait dans le cadre des relations bilatérales avec des Etats qui, pour la plupart, ne sont pas méconnus des pays du Sahel. Des pays comme la Chine, l'Iran, l'Irak, la Turquie, l'Inde, le Pakistan ou la Russie entretiennent déjà des relations diplomatiques avec le Niger depuis au moins les années 1970 (Baulin, 1986 : 43, Hecht, 2016 : 123, Granvaud, 2023 : 754). Mais compte tenu de la mainmise de la France sur les ressources naturelles du pays, les dirigeants qui ont voulu élargir leur partenariat ont été renversés par des coups d'état. C'est ainsi que Granvaud, 2023 : 754 (a) note que « le régime Tandja est renversé en février 2010 par un nouveau coup d'État militaire. Les services secrets français et américains en avaient préalablement été informés ». Il s'agit pour les nouveaux dirigeants du Niger, venus au pouvoir sans le parrainage de la France, de s'affranchir de la tutelle française. Le fait de s'accaparer des ressources sans payer leur vrai prix est, en grande partie, responsable de la pauvreté du pays. Cela a été clairement signifié aux partenaires de l'Algérie par le président Boumédiène en février 1974 :

Durant des années, déclare-t-il, l'Occident nous a expliqué qu'il y avait des lois économiques, que la loi du marché était celle de l'offre et de la demande et il nous a ainsi obligés à vendre notre pétrole à des prix misérables. Là, conclut-il, réside la cause de notre appauvrissement et de notre sous-développement. Baulin, 1986 : 109.

Le régime du président Tiani qui s'est installé en juillet 2023 prône qu'en nouant de partenariat équilibré, les retombées de l'exploitation des ressources seront plus importantes et profitables au Niger à travers un investissement important dans les secteurs essentiels comme l'éducation, la santé, l'hydraulique. Ce combat n'est d'ailleurs pas nouveau au Niger où dès 1968 « Diori

et ses conseillers menèrent de longues et rudes négociations pour maximiser les profits de l'Etat », (Hecht, 2016 : 115). Les « nouveaux partenaires » n'auraient pas d'agenda comme la France ou certains pays occidentaux qui conditionnent l'exploitation des ressources à des besoins nationaux sans tenir compte des impératifs de l'autre. Ce mécanisme a été expliqué par Amin (1974) dans la théorie de la dépendance. Pendant longtemps le Niger en a souffert face aux sociétés occidentales. L'intervention de la Chine dans ce domaine a démontré que les ressources déclarées non rentables par les sociétés américaines peuvent bien être exploitées. Dans tous les cas si c'est l'acheteur qui fixe le prix, le pays producteur ne pouvait pas bénéficier des retombées de l'exploitation. Jacques Ferrandi ancien directeur général du fonds européen de développement cité par Baulin (1986 : 109-110) affirme :

Ces pays à matières premières ont compris, désormais, que leurs relations avec l'Occident doivent être fondamentalement révisées. La fameuse loi de l'offre et de la demande qui dure depuis un siècle ne doit plus être la règle d'or de ces relations. Car il faut bien l'avouer, l'offre et la demande a constitué un régime particulier dans lequel le demandeur faisait en même temps l'offre, où l'acheteur fixait son prix.

Dans ces conditions, la perspective qui s'offre aux dirigeants qui veulent garantir un meilleur prix pour leurs produits, à défaut de les transformer sur place, doit être la recherche de partenaires qui pourraient offrir des prix rémunérateurs.

3.3.2 La diversification des partenariats

Malgré les déclarations publiques du principal « partenaire » stratégique qu'est la France sur sa volonté de faire valoir « le droit des pays producteurs sur la propriété de leurs propres gisements » (président Pompidou, 1972) et l'affirmation de Jean-François

Deniau, à l'époque secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères selon laquelle son pays n'avait « aucun intérêt à maintenir des pays en état de sous-développement économique », Baulin, (1986 : 113), force est de constater que la théorie de la dépendance était véritablement appliquée par leurs entreprises au Niger. Les autorités nigériennes en désaccord profond avec la France ont besoin d'autres partenaires. L'exploitation des richesses dont regorge le pays nécessite de moyens techniques, financiers et humains qui font défaut. Or, de l'exploitation optimale de ces ressources dépend le devenir du pays. Le système de spoliation mis en place par la France n'a servi que ses seuls intérêts. Boubou Hama, président de la délégation nigérienne chargée de négocier avec la France en mars 1974 rappela que :

« la petite ville de Saint-Laurent-des-Eaux reçoit 300 000 000 F par an pour avoir permis l'installation sur la commune d'une centrale nucléaire » en même temps « une redevance annuelle de 1,5 milliards de francs CFA est prévue aux 896 habitants de la commune de Fessenheim. Comment croire que les Nigériens ne soient pas ulcérés en comparant ces données avec le milliard de francs CFA que reçoit leur pays pour l'exploitation de leur patrimoine minier ? », Baulin, 1986 : 115-116.

Les entreprises étrangères exploitantes se contentaient d'embaucher des agents (ouvriers et quelques cadres) pour l'extraction de la matière première qui n'est pas transformée sur place. L'uranate extrait des mines est transporté par voie terrestre au port de Cotonou pour être exporté en France. Le Niger demeure un des pays les plus dépendants de l'énergie en provenance du Nigeria. Une des mesures punitives après le coup d'état de 2023 était de suspendre la fourniture de l'électricité par le Nigeria contribuant ainsi à fragiliser l'économie et le système de santé. Si le Niger disposait d'une centrale nucléaire, il serait

l'un des grands exportateurs d'énergie électrique en Afrique de l'ouest et aurait développé un tissu économique meilleur grâce à la disponibilité d'une énergie bon marché. Le même exemple est valable pour l'or où aucune transformation sur place n'est effectuée. La quantité d'or commercialisée est passée de 437,620 kg en 2016 à 14021,827 kg en 2021 (ITIE, 2021 : 94). Le Niger dispose d'importantes ressources dont l'exploitation via une chaîne de valeur permettra d'amorcer son développement économique et social.

La situation n'est pas spécifique au Niger, le Gabon avec lequel le Niger a mené les rudes et infructueuses négociations sur la revalorisation du prix de l'uranium est un autre cas (Baulin, 1986 : 117. Cela est valable pour l'Iran où dès 1951 :

« le premier ministre Mohammad Mossadegh et son parlement nationalisèrent l'Anglo-Iranian Oil Company, qui refusait de céder la moitié de ses profits à l'Etat. Après ce coup de force, les Britanniques mirent tout en œuvre pour faire obstacle à la vente du pétrole iranien », Hecht, 2016 : 136

Face à cette situation, les Britanniques demandent le soutien américain et « Mossadegh fut chassé du pouvoir en 1953 par un coup d'Etat soutenu par la CIA ». Comme le souligne Hecht 2016 : 136, cet « épisode jetait une lumière crue sur les procédés employés par les bastions du capitalisme industriel pour contrôler l'accès aux matières premières ».

Grâce à la diversification des partenaires reprise sous le régime du président Tandja (1999-2010), le pétrole nigérien exploité par la société chinoise CNPC est raffiné sur place, garantissant une autonomie dans ce secteur. Malgré les sanctions (de juillet 2023 à février 2024) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le secteur des transports n'a pas été très perturbé du fait de la production locale des carburants. Le partenariat avec la Chine a joué dans la résilience

du pays face aux mesures drastiques prises par la CEDEAO. Le régime de Tiani veut poursuivre dans la lancée du président Tandja concernant la transformation sur place des matières premières. C'est ainsi qu'un projet de construction d'une raffinerie et d'un complexe pétrochimique est en cours à Dosso.

3.3.3 Le recadrage du partenariat

La légitimation du pouvoir des autorités vient de leur peuple. Les autorités militaires s'efforcent d'expliquer à l'opinion nationale et internationale que la nouvelle attitude ne vise qu'à garantir une exploitation des ressources au profit du pays. A ce sujet, le Chef de l'Etat Abdourahamane Tiani a déclaré, à la suite des prédécesseurs Diori, Kountché et Tandja, en février 2026 que « l'uranium appartient au Niger ». Les dirigeants français n'ont jamais expliqué à leur peuple, la politique d'assujétissement imposée aux autres peuples d'où la nécessité « de porter l'affaire devant l'opinion publique française, de la prendre à témoin [] », Baulin, 1986 : 116. Les citoyens nigériens comme ceux des autres pays ont, à travers les réseaux sociaux, appris comment s'organise le pillage des ressources nationales.

« L'entrée à vitesse grand V de la « jeunesse africaine surtout celle qui est urbanisée, dans le village global » est largement sous-estimée. [] Elles (Leurs Excellences) relèvent également la réelle créativité des Africains dans leur utilisation du « levier concurrentiel » avec l'arrivée des nouveaux pays émergents », Glazer, 2016 : 86.

Les jeunes ouverts sur le monde s'organisent pour mieux porter leurs voix concernant l'exploitation néocoloniale qui se poursuit et la mauvaise gestion par les dirigeants de leurs pays du peu de ressources tirées des ressources minières.

Des militants expérimentés par des années de lutte au Gabon, au Congo, au Cameroun, au Niger, mais aussi au Burundi et en République démocratique du Congo se fédèrent dans le cadre du collectif Tournons la page (TLP), qui affirme l'idée simple qu'il ne peut pas y avoir de démocratie sans alternance au pouvoir. Boukari-Yabara, 2023 : 906.

Les citoyens veulent profiter des ressources nationales, d'où leur engagement spontané, organisés, ou non en associations telles que le Front Patriotique pour la Souveraineté, le Rassemblement des Associations Islamiques du Niger, le Mouvement des Femmes Engagées pour la Sauvegarde de la Patrie, l'Union des Scolaires Nigériens, etc. La lutte menée vise à mettre fin aux pratiques néocoloniales de spoliation des ressources nationales par des partenaires qui parfois ne réalisent même pas les investissements nécessaires au transport des produits. « L'uranium nigérien suit ainsi la route transsaharienne à bord de camions jusqu'à Parakou, au Bénin, où il est chargé sur des trains pour rejoindre le port de Cotonou, ou celui de Lagos au Nigeria (Meyer, 2023 : 32). La route Tahoua-Agadez-Arlit dite route de l'uranium car servant à l'écoulement du produit est quasiment impraticable aujourd'hui. Si avant 1960 le Niger n'avait pas bénéficié de rail, l'exploitation de l'uranium devrait être l'occasion d'en avoir eu égard à l'insistance du président Diori qui « avant le milieu des années 1970 demanda à la France de lui accorder une contribution financière afin de développer les infrastructures du pays », (Hecht, 2016 : 118). Même la route de l'Unité reliant l'ouest et l'est du pays n'a été réalisée que grâce à la coopération canadienne (Baulin, 1986 : 62). Pourtant le Canada avait moins d'intérêt géostratégique au Niger que la France. Si la France avait réalisé un rail ne serait-ce que d'Arlit pour relier le Bénin cela aura facilité l'écoulement des produits maraîchers du nord vers le sud du Niger et montré aux

populations un avantage indirect lié à l'exploitation de l'uranium dans la région.

Des présidents successifs ont fait des petits progrès dans la remise en cause de l'hégémonie française. Le premier Président Diori a révisé les accords par rapport à l'uranium, son successeur Seyni Kountché avait, un mois après sa prise du pouvoir demandé et obtenu le départ des troupes françaises stationnées à Niamey (Mahamane, 2008 : 91). Le président Mamadou Tandja a réussi tant dans le domaine de l'uranium que celui du pétrole à remettre en cause l'hégémonie française sur les ressources du Niger. Son opiniâtreté vis-à-vis de la France a obligé le président Sarkozy à effectuer le déplacement sur Niamey avec à la clef une revalorisation du prix du minerai d'uranium et la possibilité pour le Niger de disposer d'une partie qu'il peut vendre sur le marché international, (Granvaud (a), 2023 : 53). Dans le domaine du pétrole, Tandja après le « refus » des Français et des Américains, a osé faire venir la Chine qui, dans le cadre d'un Contrat de Partage de Production (CPP) a permis au Niger d'être producteur et exportateur de pétrole (grâce à une raffinerie de pétrole implantée à Zinder), Manzo, (2025). En outre, pour le transport du pétrole brut, un oléoduc achevé en 2024 relie le Niger au Bénin (voir carte). C'est dire que dans le contexte géopolitique actuel, un dirigeant nigérien peut faire fléchir la position des partenaires. Le régime du Président Tiani a bien compris cet enjeu.

Avec des partenaires comme la Chine (construction de 2 sur les 3 ponts¹⁰ qui relient les rives du fleuve Niger à Niamey, construction de l'hôpital général de Niamey et bitumage des voies d'accès, le stade Général Seyni Kountché, etc.), la Turquie (qui a modernisé l'aéroport international de Niamey, construit plusieurs immeubles de haut standing, etc.) ou l'Inde (avec la construction du Centre International de Conférence (Mahatma Gandhi de Niamey...), les réalisations dans le domaine du développement sont

¹⁰ Le premier pont a été réalisé par les Etats-Unis d'Amérique au début des années 1970.

visibles. Les Etats-Unis d'Amérique ont construit le premier pont (inauguré en décembre 1970) qui relie les rives du fleuve Niger dans la capitale. De plus, la plupart de ces pays accorde des bourses de formation et de stage aux étudiants et agents de l'Etat nigérien. Autrefois, la France¹¹ attribuait des bourses dites de coopération, permettant à certains bénéficiaires d'être des défenseurs de la cause française. Depuis l'instauration de la démocratie au début des années 1990, le nombre de bénéficiaires de la bourse française s'est réduit considérablement. Ceux qui veulent aller étudier en France¹² à leurs frais en sont empêchés (les pré-inscriptions sont accordées par les universités françaises mais les candidats ne reçoivent pas de visa au consulat de France). Sylvie Koffi (2023) annonce que *plus de 400 Nigériens, étudiants en France sont bloqués à Niamey, faute de visa*. Donc la France a tout mis en œuvre pour être rejetée par la jeunesse nigérienne. Bref, le lourd passif de la France au Niger plaide beaucoup en sa défaveur.

Des leaders comme Jean-Luc Mélenchon de la France insoumise, de la première ministre italienne Giorgia Meloni¹³ ou des structures comme Oxfam¹⁴ ont dénoncé la prédation sur les ressources à laquelle se livre la France au Niger. Le fait que l'uranium exploité au Niger soit au cœur du dispositif énergétique français pendant que l'électricité est un bien rare au Niger atteste de la duperie dans la relation bilatérale. La réunion du conseil de

¹¹ De la création de la SOMAÏR 1971 à 2021, Areva a toujours loué un immeuble à Niamey servant de siège aux sociétés minières. Il a fallu les accords de 2014 après des dénonciations de la société civile pour qu'un siège dénommé la « Maison de l'uranium » soit construite à Niamey.

¹² Ce phénomène a pris de l'ampleur avec la création de l'Alliance des Etats du Sahel (Burkina-Faso, Mali et Niger) et avait même fait l'objet de débats au Sénat français suite à une question de M. ROS David : <https://www.senat.fr/questions/base/2023/qSEQ231109050.html#:~:text=David%20Ros%20interroge%20Mme%20la%20ministre%20de,obtenir%20de%20visas%20pour%20C3%A9tudier%20en%20France.>

¹³ <https://www.youtube.com/watch?v=042iqrY6PIo>

¹⁴ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/11/22/l-ong-oxfam-denonce-un-partenariat-desequilibre-entre-areva-et-le-niger_3518474_3212.html

défense en France après le coup d'état intervenu le 26 juillet 2023 à Niamey a fini par convaincre plus d'un citoyen nigérien sur la place du Niger dans la vision stratégique de la France. Pour une affaire intérieure au Niger, la France tient un conseil de défense comme si elle était menacée par des événements intérieurs au Niger.

Le combat engagé par les autorités actuelles est une lutte de longue haleine. De leur opiniâtreté à le faire aboutir et du constant soutien populaire des mesures prises dépendront à la fois l'avenir des industries extractives au Niger et les retombées sociales et sociétales liées à l'exploitation des ressources.

4. Conclusion

Les ressources sont convoitées depuis la colonisation, le contexte géopolitique actuel accentue la convoitise des pays récemment entrés en relation avec le Niger (Chine, Türkiye, Canada, etc.). Les bassins sédimentaires nigériens renferment de ressources encore peu connues et exploitées : charbon, fer, cuivre, uranium, lithium, phosphate, sel, calcaire, le pétrole, l'or, etc. De ces ressources, ce sont l'uranium, l'or et le pétrole qui font l'objet d'exploitation industrielle mais les revenus tirés ne sont pas à la hauteur des attentes des Nigériens d'où les tentatives de reconfiguration de la gestion des ressources. Cependant, le Niger est lié à la France par des accords léonins totalement en sa défaveur. Des partenaires intéressés par les ressources ne peuvent y accéder sans une véritable diversification du partenariat que ces accords interdisent. Si vers 2008 le régime du président Tandja est parvenu à faire intervenir les chinois (pétrole) et les canadiens (uranium), le Niger reste lié à la France par des accords qui bloquent ses choix stratégiques. L'acte politique majeur garantissant la diversification du partenariat est intervenu en 2023 sous le régime de Tiani qui a dénoncé les accords de défense levant ainsi le droit de préemption que la France s'est donnée sur les ressources stratégiques du Niger.

Les multiples revendications des acteurs de la société civile plaidant pour un partenariat équilibré ont toujours été étouffées par les autorités locales à travers diverses formes de répression dont l'emprisonnement. La cité minière d'Arlit est confrontée à d'innombrables difficultés dont l'accès à l'eau potable. L'analyse montre que certains dirigeants du Niger ont résisté face à la pression de la France pour défendre ses intérêts. Par contre, d'autres dirigeants comme ceux de 2011 à 2023 ont fait montre de froide complicité dans le bradage des ressources du Niger. Le régime de Tiani, malgré la répulsion de certaines puissances étrangères, essaie de se frayer un chemin pour montrer que la spoliation des ressources par des partenaires n'est pas une fatalité. La dénonciation de certains accords léonins, le développement du partenariat avec des pays avec lesquels il est possible de nouer des accords équilibrés participent à la reconquête d'une souveraineté sur les ressources longtemps bafouée par des partenaires dits stratégiques.

Bibliographie

- AMIN Samir, 1974. *L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous-développement*, 2^{ème} édition, IFAN, Dakar
- BAULIN Jacques, 1986. *Conseiller du Président Diori*. Société Européenne des Arts Graphiques, Paris
- BOUKARI-YABARA Amzat, 2023. « Du "balai citoyen" à "France dégage". La nouvelle lame de fond panafricaniste », in : *L'empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, T. BORREL, A. BOUKARI-YABARA, B. COLLOMBAT & T. DELTOMBE pp.901-915, Seuil, Paris
- BOULAMA Zarami, 2025. « Mines : Le Niger nationalise la SOMAÏR suite aux « actes irresponsables » de l'actionnaire majoritaire le français ORANO », <https://anp.ne/mines-le-niger-nationalise-la-somair-suite-aux-actes-irresponsables-de-lactionnaire-majoritaire-le-francais-orano/>

CHÉKOU KORÉ Lawel, 2012. « La rébellion Touareg au Niger : Approche juridique et politique », Université Paris Descartes
COLLOMBOT Benoît, 2023, « Bernard KOUCHNER, Patrick Balkany : Deux visages de la Sarkozie en Françafrique », in : *L'empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, T. BORREL, A. BOUKARI-YABARA, B. COLLOMBAT & T. DELTOMBE pp.757-768, Seuil, Paris

DAOUDA DIALLO Boubacar, ABDOU YONLIHINZA Issa, MAHAMAN Ado et al., 2024, « Souveraineté nationale et intégration régionale », in : *Contribution scientifique pluridisciplinaire de l'Université Abdou Moumouni pour l'avènement d'un Niger souverain, stable et prospère*, pp.27-40, Presses universitaires de Niamey

GLAZER Antoine, 2016. *Arrogant comme un Français en Afrique*, Fayart, Paris

GRANVAUD Raphaël, 2023 (a), « Saccage et verrou nucléaire français au Niger », in : *L'empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, T. BORREL, A. BOUKARI-YABARA, B. COLLOMBAT & T. DELTOMBE, pp.747-756, Seuil, Paris

GRANVAUD Raphaël, 2023 (b), « Souffler sur les braises : la « guerre contre le terrorisme » de la France en Afrique », in : *L'empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, T. BORREL, A. BOUKARI-YABARA, B. COLLOMBAT & T. DELTOMBE, pp.838-849, Seuil, Paris

HECHT Gabrielle, 2016. *Uranium africain, une histoire globale*, Éditions Amsterdam, Paris

IDRISSA Kimba (sous dir.) 2008. *Armée et politique au Niger*, CODESRIA, Dakar

INITIATIVES POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE), 2021. « Dispositif national de mise en oeuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Niger (DN/ITIE-Niger) », <https://itieniger.ne/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-ITIE-Niger-2021.pdf>

KOFFI Sylvie, 2023. « Plus de 400 Nigériens, étudiants en France, bloqués à Niamey faute de visa », <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230828-plus-de-400-nig%C3%A9riens-%C3%A9tudiants-en-france-en-rade-%C3%A0-niamey-faute-de-visa>

KOULIBALY Mamadou, 2005. *Les servitudes du pacte colonial*, CEDA, Abidjan

MAHAMANE Aliou, 2008. « La naissance de l'armée au Niger : 1961-1974 », in : *Armée et politique au Niger*, K. IDRISSA), pp.45-92, CODESRIA, Dakar

MAÏGA Choguel Kokalla, SINGARE ISSIAKA Ahmadou, 2018. *Les rébellions au Nord du Mali des origines à nos jours*, Edis, Bamako

MANZO Ibrahim, 2025. « Coopération sino-nigérienne sur le pétrole brut : une amplification injuste et malsaine des malentendus », <https://nigerinter.com/2025/10/25/cooperation-sino-nigerienne-sur-le-petrole-brut-une-amplification-injuste-et-malsaine-des-malentendus/>

MEYER Teva, 2023. « L'uranium : un regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire », in *Questions internationales*, N°117, février-mars 2023, pp.27-33.

N'KRUMAH Kwame, 1963. *L'Afrique doit s'unir*. Présence Africaine, Paris

ONEP, Sahel Mag n°001, juillet 2024. *Pétrole et souveraineté*, ONEP, Niamey

RÉPUBLIQUE DU NIGER : <http://www.petrole.gouv.ne/cadastres>
REPUBLIQUE DU NIGER, ministère de l'économie et des finances, 2024. *Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP)*, Niamey

République du Niger, ministère des mines et du développement industriel, 2013. *Bilan de la recherche minière au Niger*, Niamey

ROTAB, 2014. *Étude des références sur les entreprises et le droit de l'Homme : cas des industries extractives au Niger*, Niamey

ROTAB, 2024. *Transparence des Industries extractives (2024)*, Niamey

SOUMEILA Seybou, 2021. *L'uranium dans les relations extérieures du Niger de 1960 à 2010*, Université Abdou Moumouni, Niamey

BORELL Thomas, BOUKARI-YABARA Amzat, COLLOMBAT Benoit et al. 2023. « L'Afrique est notre avenir. Les nouveaux horizons de la Françafrique », in : *L'empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, T. BORREL, A. BOUKARI-YABARA, B. COLLOMBAT & T. DELTOMBE, pp. 783-823, Seuil, Paris

TOURÉ Ahmed Sékou, 1966. *L'Afrique et la Révolution*. Présence Africaine, Paris

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI, 2024. *Contribution scientifique pluridisciplinaire de l'Université Abdou Moumouni pour l'avènement d'un Niger souverain, stable et prospère*. Niamey, Presses universitaires de Niamey